



Recettes fiscales de la Confédération jusqu'à fin juin 2021

(en mio CHF)

Nature des recettes ¹⁾	2020			2021	
	Budget	Compte	Compte	Budget	Compte
	Total	1e semestre	Total	Total	1e semestre
Recettes fiscales	71'151	52'587	67'142	71'067	61'586
Impôts	65'893	49'814	61'884	65'644	58'666
Impôt fédéral direct	24'042	17'322	24'146	24'328	20'188
Impôt anticipé (rentées sous déduction des remboursements)	7'873	15'965	5'216	7'915	20'883
Droits de timbre	2'170	1'436	2'421	2'160	1'467
Taxe sur la valeur ajoutée	23'590	11'329	22'104	22'830	11'964
Impôt sur les huiles minérales grevant les carburants	2'740	1'173	2'543	2'827	1'293
Surtaxe sur les huiles minérales grevant les carburants	1'820	782	1'683	1'888	863
Impôt sur les huiles minérales grevant les combustibles et autres	15	10	17	15	9
Impôt sur le tabac	2'000	966	2'105	2'010	1'129
Impôt sur la bière	113	52	113	114	46
Impôt sur les boissons spiritueuses	240	132	292	268	145
Supplément perçu sur le réseau	1'290	646	1'245	1'288	679
Taxes routières	2'415	1'130	2'303	2'485	1'236
Redevance, trafic des poids lourds	1'595	722	1'618	1'698	802
Redevance, routes nationales	400	271	354	415	265
Impôt sur les automobiles	420	138	331	372	169
Droits de douane	1'130	559	1'187	1'100	624
Impôt sur les maisons de jeu	303	134	269	331	93
Taxes d'incitation	1'340	880	1'427	1'437	896
Autres recettes fiscales	71	70	71	71	70

Les éventuels écarts dans les totaux résultent de chiffres arrondis.

¹⁾ Revenus avec incidences financières.

Explications concernant le décompte des recettes fiscales

Impôt fédéral direct

Son échéance est généralement fixée au 1^{er} mars (avec un délai de paiement de 30 jours). Les cantons sont tenus de verser la quote-part de la Confédération aux montants qu'ils ont encaissés au cours d'un mois jusqu'au terme du mois suivant. Le rendement est particulièrement élevé au 2^e trimestre.

Impôt anticipé

- **Recettes:** L'impôt anticipé prélevé sur les intérêts des avoirs des clients des banques suisses (dépôts à vue et à terme ainsi que dépôts d'épargne) et des bons ou obligations de caisse est déclaré trimestriellement, alors que celui qui frappe les autres revenus de capitaux (en particulier les intérêts servis sur les obligations et les dividendes), les gains de loteries et les prestations d'assurance fait l'objet d'un décompte mensuel.

- **Remboursements:** Les prétentions au remboursement font l'objet en principe d'un décompte mensuel. Les acomptes de remboursements aux personnes morales (basés sur la somme approximative due) sont effectués pour l'essentiel en mars, juin et septembre.

Droits de timbre

Les droits de négociation sur les titres et sur les quittances de primes sont prélevés trimestriellement. Les décomptes des droits sur les émissions sont établis chaque mois.

TVA

Pour la TVA, le décompte se fait en règle générale par trimestre. Les assujettis, qui appliquent la méthode de décompte simplifié des taux de la dette fiscale nette, peuvent établir des décomptes semestriels. Un décompte mensuel peut être effectué pour les assujettis qui présentent des soldes positifs importants d'impôt préalable. L'impôt sur les importations est prélevé au fur et à mesure. Cependant, dans la majorité des cas, un délai de paiement de 60 jours est accordé.

Autres impôts

Pour la plupart des autres impôts les plus importants (impôt sur les huiles minérales, impôt sur le tabac, redevance sur le trafic des poids lourds, redevance pour l'utilisation des routes nationales et droits de douane), le décompte se fait mensuellement. En ce qui concerne les taxes d'incitation environnementales, elles sont décomptées chaque mois ou annuellement.